

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020146 – AMR 23/028/02AU 62/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITION » PRÉSUMÉE

COLOMBIE **Gilberto Torres Martínez (h), responsable syndicales autres membres de l'Unión Sindical Obrera (USO, Union syndicale ouvrière) présents dans la municipalité de Monterrey, située dans le département du Casanare**

Londres, le 27 février 2002

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité des membres du syndicat des travailleurs de l'industrie pétrolière *Unión Sindical Obrera* (USO, Union syndicale ouvrière) dans la municipalité de Monterrey, située dans le département du Casanare. Elle est également extrêmement inquiète pour Gilberto Torres Martínez, responsable syndical dont on est sans nouvelles depuis qu'il a apparemment été enlevé par des paramilitaires soutenus par l'armée le 25 février.

D'après les informations recueillies, Gilberto Torres Martínez a quitté son lieu de travail vers 18 heures, à la station de Porvernir de l'oléoduc central de los Llanos, dans la municipalité de Monterrey, pour rentrer chez lui. Il semble qu'il ait été enlevé par plusieurs hommes lourdement armés présumés appartenir au *Bloque Centauros* (Bloc Centaures) des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de Colombie), qui l'auraient emmené dans la direction de la municipalité de Puerto López, dans le département voisin du Meta.

Amnesty International est d'autant plus préoccupée par la sécurité de Gilberto Torres Martínez que des militants de l'USO sont fréquemment menacés de mort et victimes de graves violations des droits humains commises par des groupes paramilitaires alliés aux forces de sécurité. Ainsi, en décembre 2001, le responsable syndical Aury Sará Marrugo et son garde du corps Enrique Arellano ont été tués après avoir été enlevés par des paramilitaires (voir l'AU 309/01, AMR 23/121/01 du 3 décembre 2001, et sa mise à jour, AMR 23/122/01 du 6 décembre 2001). En outre, les paramilitaires ont pu enlever Gilberto Torres Martínez malgré la présence d'une base de l'armée colombienne à proximité de la station de Porvernir, et de postes de contrôle militaires le long des routes qui passent à côté des installations pétrolières.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cet enlèvement fait suite à une série de menaces et d'homicides dont ont été victimes des syndicalistes de l'USO l'année dernière (voir l'AU 170/01, AMR 23/067/01 du 10 juillet 2001, ainsi que l'AU 230/01, AMR 23/088/01 du 12 septembre 2001, et ses mises à jour, AMR 23/101/01 du 26 septembre 2001 et AMR 23/109/01 du 23 octobre 2001), et à l'arrestation de six dirigeants de cette organisation syndicale par les forces de sécurité le 19 octobre 2001.

Les forces de sécurité ainsi que leurs alliés paramilitaires accusent souvent des syndicalistes d'être des sympathisants ou des collaborateurs de la guérilla. En outre, il est fréquent que des membres d'organisations syndicales soient harcelés, torturés ou même tués par des paramilitaires. En 2001, environ 160 syndicalistes ont été tués et au moins 68 ont « disparu ».

Au cours de l'année 2000, 112 dirigeants et membres d'organisations syndicales avaient été victimes de meurtres. En décembre 2000, un syndicaliste de premier plan, Wilson Borja Díaz, avait dû fuir la Colombie après avoir été blessé par balle par des hommes armés (voir l'AU 387/00, AMR 23/104/00 du 21 décembre 2000). Des investigations judiciaires ont permis d'établir que plusieurs policiers, en retraite ou en service actif, étaient impliqués dans cet attentat.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à ordonner l'ouverture d'une enquête indépendante, impartiale et efficace sur l'apparente « disparition » de Gilberto Torres Martínez, et à traduire en justice les responsables présumés ;
- appelez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour garantir la sécurité de cet homme ;
- dites-vous préoccupé par la sécurité des membres de l'*Unión Sindical Obrera* (USO, Union syndicale ouvrière) et des autres syndicalistes dans le département du Casanare, ainsi que dans le reste du pays, compte tenu de la « disparition » présumée de Gilberto Torres Martínez ;

- demandez aux autorités quelles mesures elles comptent prendre pour garantir la protection des personnes menacées, en accord avec ces dernières ;
- exhortez les autorités à ouvrir une enquête approfondie et impartiale sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent dans le département du Casanare, à rendre publics les résultats de ces investigations, et à déférer à la justice les individus soupçonnés de soutenir ces groupes ou d'en faire partie ;
- appelez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations formulées par les Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

APPELS À :

Président de la République :
Señor Presidente Andrés Pastrana Arango
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 566 2071

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente Pastrana Arango, / Monsieur le Président de la République,*

Ministre de l'Intérieur :
Sr. Armando Estrada Villa
Ministro del Interior
Ministerio del Interior
Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Interior, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 562 5298 (Si quelqu'un décroche, demandez la ligne de fax : « *Me da el tono de fax, por favor.* »)

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Commandant des forces armées :

General Fernando Tapias Stahelin
Comandante de las Fuerzas Militares
Avenida El Dorado - Carrera 52
Santafé de Bogotá
Colombie

Télégrammes : Comandante Fuerzas Militares, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 222 2096

Formule d'appel : *Sr. General Tapias Stahelin, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)*

COPIES À :

Centrale unitaire des travailleurs :

CUT, Nacional
Central Unitaria de Trabajadores de Colombia
Calle 35 N° 7-25, Piso 9
Santafé de Bogotá, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 10 AVRIL 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents. Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org